



« LA MAIN DANS LA MAIN » : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR 1 - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 232 Juin 2005 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin - 5000 Namur.



S'il est une « intuition », ou plutôt s'il y a bien une chose que nos 25 ans d'histoire nous enseignent, c'est l'importance primordiale de nos rassemblements... Au rythme du plus lent.

Notre « action », c'est d'abord de permettre aux plus pauvres d'entre nous de pouvoir « dire » leurs luttes. De pouvoir ensuite le dire à d'autres « pareils à nous autres », et voir ainsi que l'on n'est pas les seuls à vivre des difficultés. De le dire entre nous, et rendre ainsi notre parole plus « compréhensible » et plus forte. Le dire enfin ensemble à d'autres, pour que les choses changent.

Cela prend du temps, car il importe qu'à tout moment, le plus pauvre, le plus lent d'entre nous comprenne ce qui se passe, ce que nous faisons ensemble, car c'est d'abord lui que cela concerne. Si on ne le fait pas, s'il est « largué », la « lutte » n'est plus que l'affaire des plus forts et risque de servir d'abord leurs intérêts.

Pour cela il faut beaucoup discuter, expliquer, réexpliquer, s'écouter de nombreuses fois...

Lorsque nous rencontrons des « politiques » seuls ou avec d'autres groupes, il n'est pas facile d'imposer ce « rythme ». Il faut aller vite, plein de chose nous échappent.

Dans ce journal, nous parlons d'un groupe qui naît actuellement à Jemelle autour du logement. On le sent grandir pas à pas... Au rythme du plus lent.

Jacques Fourneau

EDITORIAL

N° 232 SOMMAIRE

L • S • T
LUTTES
SOLIDARITES
TRAVAIL

Rue Pépin, 64 • 5000 Namur
 Tél. : 081 / 22 15 12
 Cpte : 001-1237833-92

Bureau de dépôt :
 5000 NAMUR 1

Prix : 1 Euro
 Mensuel n° 232
 Juin 2005

Ed. resp. : Andrée Defaux
 64, rue Pépin 5000 Namur.

- Andenne	2/3
• J'ai enfin ma maison	
- Namur	4
• Dynamique de libération	
- Ciney-Marche	5
• Oser le rassemblement	
- Nos droits	6
• La fin du contrat de bail	
- La page des enfants	7
• Avec mes copains...	
- Ça se passe,	
- Petites nouvelles	8

D'ANDENNE

J'AI ENFIN

Comment la solidarité amène



ET UN JOUR...

J'avais quitté un logement social pour la sécurité des enfants et de moi-même. Nous nous étions installés dans le camping Jules César. Mes enfants s'y sentaient bien. Nous avions un grand terrain, des animaux de basse-cour et le calme.

Jusqu'au jour où il y a eu trois incendies dont un a coûté la vie à une personne. Le dernier s'est passé le lendemain de Noël, le 26 décembre 2003. C'est à ce moment-là que les problèmes se sont accélérés.

Mais toutes les difficultés avaient commencé quelques mois plus tôt après le départ de la gérante du camping, le laisser aller du propriétaire, l'annonce du plan HP(1) bien avant qu'il n'existe, l'avis d'insalubrité, les coupures de courant et d'eau,...

Alors, nous avons tous été expulsés du camping.

Les personnes des services sociaux ont relogé tout le monde à gauche et à droite. Nous devions être partis pour le 05 janvier 2004. Nous n'avons pas pu fêter le Nouvel An tranquilles car mes enfants, moi et le papa des enfants n'avions rien. Pas de logement pour nous.

Entre-temps, nous avons reçu la visite de deux policiers qui étaient venus prendre des photos de notre caravane et ils nous avaient également dit qu'il y aurait une enquête sociale pour les enfants. Le papa et moi étions inquiets de ce qu'ils pourraient faire si nous ne trouvions pas de logement.

L'ENTRAIDE INDISPENSABLE

LST m'a proposé, si je le désirais, de prendre l'appartement situé au-dessus de l'asbl. J'ai accepté immédiatement avec un contrat d'urgence dans un premier temps qui est maintenant devenu un bail normal.

Je leur ai parlé de la maison de ma grand-mère que je voulais acquérir. Au départ, c'était un projet vaste car nous ne savions pas par où commencer.

Avec LST, je me suis rendue aux Fonds du Logement des familles nombreuses car le service de la ville m'avait dit qu'ils auraient un appartement à louer. Nous avons visité l'appartement mais il ne convenait pas. Les chambres et le séjour étaient séparés par une cage d'escalier que tous les locataires de l'immeuble utilisaient pour se rendre chez eux. Avec mes trois petits enfants, ce n'était pas gérable. Et puis, j'avais le projet d'acheter la maison de ma grand-mère.

Ensuite, la dame qui nous recevait m'a écoutée et entendue dans

mon projet. C'est ainsi qu'elle a appelé le responsable des prêts aux Fonds du Logement et que nous avons commencé à rêver que c'était peut-être possible.

A partir de ce moment, nous n'avons plus cessé de remplir des documents, de passer des coups de téléphone, de nous rendre à des rendez-vous et d'essayer de comprendre ce qui se déroulait à chaque étape.

On m'avait tout de même conseillé de chercher d'autres maisons en vente au cas où cela n'aboutirait pas avec la maison de ma grand-mère.

LA VOLONTE D'APPRENDRE

J'ai appris à ranger mes fardes de papiers, à les maintenir en ordre. Nous avons trié deux caisses de papiers, ce qui fut très dur.

Nous avons aussi reçu des factures du passé impayées. Nous avons téléphoné pour trouver des arrangements financiers en douceur. Nous avons abouti à des fardes en ordre, des remboursements raisonnables et un avenir qui se construit. Pour la première fois, je me suis sentie soutenue, appuyée.

Nous avons pu visiter la maison mais nous étions toujours dans l'attente de la réponse du notaire et de celle du Fonds du Logement.

Un jour, le Fonds du Logement m'a envoyé un courrier me demandant de faire des devis pour les travaux indispensables à la mise en conformité de la maison.

MA MAISON

une famille à devenir propriétaire

Le problème, c'est que j'habite au-dessus de LST à Andenne et la maison de ma grand mère est près de La Louvière, soit à plus ou moins 80 kilomètres.

Alors, nous avons téléphoné à un ami d'ATD Quart Monde qui habite non loin de là. Il a contacté un architecte de la région que nous avons rencontré peu de temps après. C'est quelqu'un d'agréable et très disponible. On voit qu'il connaît son métier.

Il nous a bien aidés dans la création de plans et la recherche d'entrepreneurs pour effectuer les travaux. C'est à ce moment-là que nous pouvions croire à ce projet. Il nous a envoyé les devis très vite.

De là, nous avons eu l'accord du prêt mais les démarches n'étaient pas encore finies. Il fallait attendre l'accord de la famille pour la vente de la maison et comme il y avait une mineure, l'affaire devait passer devant le juge.

Longtemps, il y a eu un véritable casse tête : le Fonds du logement voulait un compromis de vente avant de donner son accord pour mon crédit hypothécaire tandis que le notaire voulait assurer à ma famille que le crédit serait accepté et il ne pouvait pas faire de compromis de vente tant

que le juge ne marquait pas son accord pour la mineure.

Le point positif était que ma famille ne mettait pas la maison en vente publique et donc le prix de vente restait le prix de base obtenu lors de l'évaluation de la maison.

L'ANGOISSE APAISEE

Grâce à LST, parce qu'ils étaient là à me soutenir, j'ai tenu le coup et je ne suis pas sans toit et seule avec mes enfants.

Voilà, nous avons pu, enfin, avoir les accords de tous les membres de la famille le jour où nous avons été au tribunal.

J'ai revu mes sœurs avec lesquelles le contact était perdu depuis 13 ans. Nous étions toutes un peu sous le choc, particulièrement moi.

Quinze jours après, le notaire m'envoyait un courrier avec l'acte de prêt et l'acte d'achat. Nous les avons lus soigneusement afin que je sois bien préparée pour le grand jour tant attendu.

Alors, le 04 novembre 2004, je suis allée à La Louvière avec mes enfants et leur père. Nous étions contents.

J'ai d'abord vu le notaire dans une pièce pour m'expliquer les deux contrats. Le notaire a vu que j'étais préparée et n'a lu que les principaux détails. C'était plutôt cool et pas stressant.

Ensuite, nous nous sommes rendus dans la pièce plus grande car toute la famille était là. Nous avons tous signé et fait des paraphes.

Et voilà, depuis le 04 novembre 2004, je suis propriétaire. Je suis très contente et heureuse à la fois d'avoir eu des gens qui ont pu et peuvent encore m'aider et me soutenir dans la suite de mes démarches (prime de réhabilitation d'autant que je n'ai pas eu droit à la prime d'installation du Plan HP, travaux, divers documents administratifs,...).

A l'heure actuelle, les travaux dans la maison sont en cours... Je m'y rends parfois le week-end avec mes enfants et leur père pour voir l'évolution de la maison mais aussi pour arranger l'extérieur... comme le jardin ! Plus on avance dans le temps et plus on se dit qu'on y sera vite !

Une militante

(1) Plan Habitat Permanent mis en oeuvre en Région wallonne



Différentes actions du CEC LST Andenne ont été présentées lors d'une soirée de gala le 3 juin 2005. Il y avait la fontaine réalisée par les enfants de la bibliothèque de rue de Peu d'Eau, le livret de poésie en collaboration avec la Maison de la poésie d'Amay et le défilé de l'atelier relooking avec la création de vêtements...

Vous trouverez plus de détails dans un prochain numéro de « La Main dans la Main ».

DE NAMUR

DYNAMIQUE DE LIBERATION

Un militant participe à un atelier sur «la paix et les violences des exclusions sociales»



Atelier « La paix et les violences des exclusions sociales » dimanche 15 mai 2005.

La pauvreté et la précarisation croissantes représentent une des menaces les plus fortes à la paix. Ceux que nos sociétés désignent du nom d'exclus (qui est l'excluant ?) sont privés du droit de parole sur eux-mêmes, du droit d'initiative.

Insidieusement, le sort fait par la société aux exclus leur interdit toute prise de conscience d'identité personnelle et collective et même toute prise de conscience d'être dans un conflit touchant le ferment de la société.

Amener des exclus à la prise de conscience d'être acteur d'un conflit de société pourrait alors être facteur de paix.

Présentation du point de vue de Luttés Solidarités Travail par Luc Lefebvre.

Etre pauvre dans une société inégalitaire est le fait d'y être incluí. Les plus pauvres ne sont pas exclus du système économique, ils y participent de multiples manières.

« PAIX » ET PAUVRETE

A travers l'histoire des résistances à la misère des plus pauvres dans les pays « riches » et celle du

mouvement Luttés Solidarités Travail (LST), nous tenterons de découvrir certaines conditions, nécessaires à nos yeux, pour la création de rapports entre les humains (et aussi avec le monde qui nous entoure) qui soient générateurs de paix et non de violence, d'exploitation.

RECONNAITRE L'EXISTENCE DES SITUATIONS DE CONFLIT

La première condition pour que les plus pauvres puissent entrer dans une dynamique de dialogue avec l'ensemble de la société est de permettre la prise de conscience et l'expression sur les situations de conflits et de violence subies par les plus pauvres.

Ces conflits expriment les intérêts différents, voire opposés qui sous-tendent les pratiques économiques, sociales et culturelles des différents acteurs et intervenants de nos sociétés.

UNE DYNAMIQUE DE PAIX EST POSSIBLE AU DEPART D'UN DIALOGUE SUR LA REALITE DU CONFLIT

C'est tout l'enjeu du questionnement mis en évidence par des démarches de « conscientisation »

telles que nous les rencontrons avec ceux et celles qui travaillent dans le sens de la « pédagogie » des opprimés développée par Paolo Freire par exemple.

Il n'y a pas « de spécialiste » en « conscientisation » ou des « faiseurs de paix » mais une dynamique de « libération » dans laquelle entrent des personnes, des groupes qui sont dans des rapports d'oppression, d'exploitation. Cette démarche s'appuie sur un dialogue qui met des mots sur les situations de violence, d'oppression, d'exploitation.

REFUSER LA REALITE DU CONFLIT, ET LE DIALOGUE A PARTIR DE CELUI-CI, EST SOURCE DE VIOLENCE

Pour les plus pauvres, la non reconnaissance des situations d'oppression et d'exploitation subies suscite violence ou résignation. Dans les deux cas le résultat pour les plus pauvres ne permet pas de changer les réalités quotidiennes et une existence faite de difficultés et souvent de mépris.

La première démarche consistera souvent à reformuler sa perception de la réalité vécue en petits groupes ou de manière collective plus large. De cette démarche prend forme une conscience plus claire des mécanismes à l'œuvre dans leurs dimensions « conflictuelles » de rapports de force et d'intérêts différents. C'est au départ du dialogue qui prend naissance autour de ce « conflit » que peuvent naître des changements.

Luc Lefebvre

DE CINEY-MARCHE

OSER LE RASSEMBLEMENT A JEMELLE

**L'exposition nous a permis de dire
qui nous sommes et d'être rejoints
par des amis qui trouvent que la misère est intolérable.**

LES FRUITS DE L'EXPO

En avril, c'était l'exposition « Oser le rassemblement » à la Maison de la Culture de Marche-en-Famenne. Ca nous a permis de faire des rencontres, de nouer des contacts. Aujourd'hui l'exposition a donné des fruits. Nous vivons les suites de ces contacts. Ces rencontres ont engendré de nouvelles rencontres. Je m'explique.

A Marche, nous avons rencontré Marie-Rose, assistante sociale de l'ONE qui nous partage son indignation et sa révolte par rapport à la situation de logement de plusieurs familles qu'elle rencontre.

Elle a eu des contacts avec un membre d'ATD qui lui suggère de travailler avec des associations présentes sur la région. Elle ne veut pas accepter les choses comme ça et veut interpeller le pouvoir communal qui semble bien passif par rapport à ces problèmes.

Bien plus, il semble que systématiquement les personnes pauvres soient déviées de Rochefort qui doit rester ville propre (tourisme oblige) vers Jemelle qui devient ville ghetto où se retrouvent donc de nombreuses personnes cumulant de nombreux problèmes.

INTOLERABLE

Marie-Rose nous exprime aussi qu'elle a déjà organisé des rencontres entre représentants du monde associatif qui se mobilisent. On y fait un constat: « les situations » que vivent les familles sont extrêmes et intolérables. Les conditions de vie sont indignes, dues à des logements exigus, dangereux, avec une hygiène défectueuse.

Des demandes de logements sociaux sont introduites, mais quand on porte tel nom, elles ne sont pas prises en considération. Nous ne comprenons pas pourquoi les familles les plus démunies n'ont pas droit à ces logements. Il y a également l'agressivité et la violence qui augmentent. On ne peut pas croire que le monde politique ignore ces situations.»

PRENDRE CONTACT

De notre discussion et d'une rencontre « cave » à Noisieux naît notre volonté de rejoindre le combat des plus pauvres et de ceux qui luttent avec eux sur Jemelle, et de prendre du temps pour rencontrer ces familles.

Marie-Rose nous pilote dans Jemelle et nous met en relation avec de nombreuses personnes qui parlent de la violence qu'ils vivent par rapport à leur vie, leur situation de logement.

Mon sentiment suite à ces contacts est que Jemelle, c'est un peu le Borinage du sud de la province de Namur. Quand j'en parle, je songe au film 'Misère au Borinage' de H Storck. Ce que j'ai vu et entendu, c'est misère à Jemelle.

LE RASSEMBLEMENT

Ces disent aussi que ce serait bien d'avoir un lieu où l'on puisse se réunir, se rencontrer. Elles sont motivées. Elles ont envie de s'exprimer, de s'investir, de s'organiser, de faire bouger des choses.

Nous trouvons une salle mise à notre disposition gratuitement. Dans un premier temps, nous y serons présents tous les lundis après-midi.

Une semaine sur deux, ce sera permanence. L'autre semaine ce sera une réunion collective qui, urgence oblige, tournera autour de la problématique du logement. On évaluera au bout de quelques semaines.

Le groupe de l'atelier logement qui se réunissait à Heure rejoindra le rassemblement sur Jemelle.

En fin de compte, nous n'étions pas nombreux pour porter l'exposition. Nous avons mouillé la chemise. Merci encore à ceux qui nous ont aidés. Mais ça valait vraiment la peine. L'histoire de LST est bien vivante et agissante. Elle permet de nouveaux contacts.

Fabien Lardinois



NOS DROITS

LA FIN DU CONTRAT DE BAIL

Un locataire peut-il quitter définitivement son logement quand il veut, et comme il veut ?

CELA DEPEND DE LA DUREE DU BAIL

C'est la loi qui définit la durée du bail, quelles que soient les mentions indiquées dans le contrat signé par le locataire.

Tout contrat de bail qui indique une durée située entre 3 et 9 ans est automatiquement considéré comme un bail de 9 ans qui court depuis le début du contrat qui a été signé (voir article « nos droits » de janvier 2005).

LE BAIL DE « COURTE DUREE »

Un bail de moins de 3 ans est valable. La loi l'appelle un bail de « courte durée ».

Un bail de « courte durée » peut être de n'importe quelle durée inférieure à 3 ans, sans minimum requis. En pratique, il est rare de voir des baux d'1 mois ou de moins encore.

Il faut obligatoirement que le bail de « courte durée » soit constaté par écrit. Tout bail verbal, parfaitement valable, est toujours automatiquement considéré comme un bail de 9 ans.

LA FIN DU BAIL DE « COURTE DUREE » A LA DATE NORMALE

En principe, un bail de « courte durée » prend fin au moment initialement prévu. Un bail d'un an prend fin au terme de l'année. Un bail de 2 ans prend fin au terme de ces deux années.

CE N'EST CEPENDANT PAS AUTOMATIQUE !

Pour que le bail prenne effectivement fin à la date prévue, il est indispensable que l'une des parties envoie à l'autre un renom qui confirme que le bail prendra bien fin. Ce « renom confirmatif » doit être envoyé au plus tard 3 mois avant la fin normale du bail. Qui doit l'envoyer ? Celui qui a intérêt à voir le bail se finir.

Si aucun « renom confirmatif » n'a été envoyé, ou s'il est envoyé trop tard, le bail continuera automatique-

ment, et se transforme d'office en un bail de 9 ans. Ce bail transformé est censé courir depuis le début du bail de « courte durée ».

Exemple : le 1er janvier 2005, un bail est signé qui prévoit une durée de 2 ans. Il doit normalement prendre fin le 31 décembre 2006.

Il ne prendra cependant fin que si, au plus tard le 30 septembre 2006, l'une des parties envoie à l'autre le « renom confirmatif », c'est-à-dire au plus tard 3 mois avant la fin normale du bail.

Si aucun renom n'a été envoyé ou s'il l'a été tardivement, le bail se transforme automatiquement en bail de 9 ans, courant du 1er janvier 2005 au 31 décembre 2013.

Il faut donc être très attentif au temps qui passe.

A suivre

Philippe Versailles

un bon conseil

Lire attentivement son contrat de bail si nécessaire avec l'aide de quelqu'un

QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE, LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE.

AGENDA DES PROCHAINES REUNIONS CAVES

A NAMUR

Le mardi 14 juin 2005 à 20h00
Le dimanche 26 juin (Cave festive) de 15 h à 17 h à LST

A CINEY-MARCHE

Le lundi :
13 juin 2005 à 20h30
27 juin à 20h30

A ANDENNE

Le mardi :
7 juin 2005 à 20h00
21 juin à 20h00

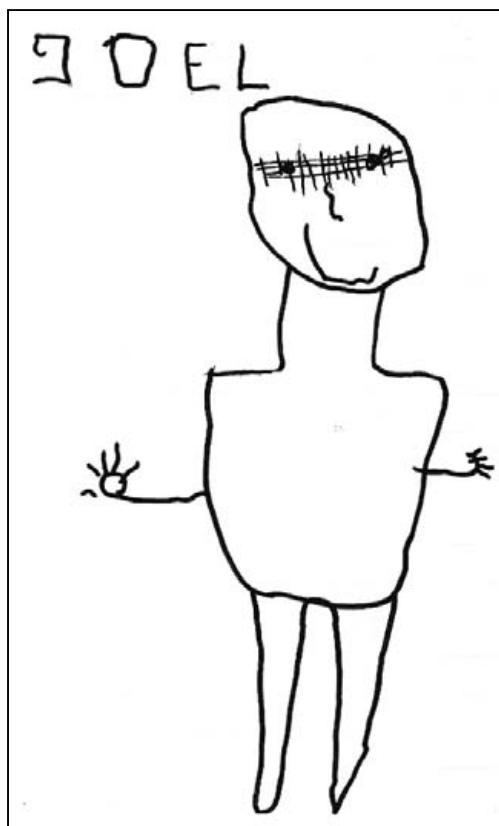
DES ENFANTS DE NAMUR...

AVEC MES COPAINS, AVEC MA FAMILLE...

Pendant les vacances, j'aimerais partir en Turquie chez mon cousin et partir avec lui au parc.
Merve.

Je rêve d'aller dormir chez ma marraine.
Noémie

Pendant les vacances, je joue dehors avec mon copain et j'aimerais aller dormir chez ma mamy et discuter avec elle.
Léon



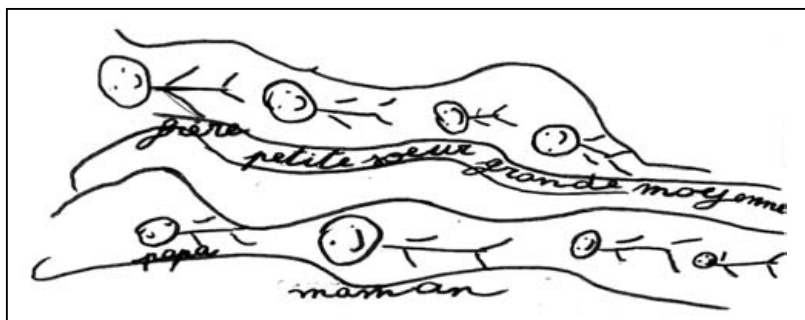
J'aimerais aller au parc avec mon papa.
Esra

Peut-être que j'irai au Maroc. Si je n'y vais pas, j'irai à la piscine ou à la maison des jeunes ou à la mer.
Anissa

Je vais jouer dehors avec Alboulena. J'aime quand maman joue au lion avec moi et ma soeur et j'espère que papa me ramènera des bonbons. Florentina

J'aimerais aller à la mer avec mon frère Djani.
Céline

J'ai envie d'aller un jour à la mer avec toute ma famille.
Alboulena



ÇA SE PASSE ...

A Namur

10 ANS APRES...

Ce 16 juin 2005, a lieu à Namur une matinée de réflexion sur les 10 ans du Rapport Général sur la Pauvreté et la suite... Que s'est-il passé depuis la sortie de ce Rapport en 1994 ?

Nous étions environ 80 personnes issues d'associations et des services tel que la ligue des familles, le

CPAS, la justice, la ville de Namur etc...

Les thèmes abordés étaient la famille, l'emploi, la santé, l'aide sociale, la justice, la culture et l'enseignement.

Répartis en groupe, nous avons redit la lutte des plus pauvres pour un monde plus juste.

ÇA PASSE PAR MOI...



Tous les ans, les Magasins du Monde-Oxfam organisent une après-midi festive dans une ville de Belgique.

Cette année, c'était le tour de Namur, le samedi 23 avril passé. Ils ont fait appel à différentes associations namuroises pour préparer cet après-midi sur le thème : « Consommer moins, consommer mieux ! » pour arriver à un monde plus juste (moins de pauvreté, moins d'exploitation des ouvriers, un commerce plus équitable) et pour un respect de l'environnement.

Ça nous semblait intéressant d'y participer.

Parce qu'on a une parole sur ces questions : on a repris des panneaux de l'exposition des 20 ans de LST sur le thème de l'utilité des plus pauvres

au cours de l'histoire. On les a exposés l'après-midi dans le piétonnier près de l'église Saint-Loup. Plusieurs personnes ont lu tous les panneaux (et il y en avait beaucoup... de trop même).

Aussi pour rencontrer d'autres associations et leur parler de nos luttes ici contre la misère.

La semaine précédente, nous avons pu échanger (en Caves et en permanence avec une animatrice des Magasins du Monde) sur ce que représente pour nous « consommer », quels sont les choix qui sont possibles pour nous, étant donné nos moyens et nos envies de solidarité avec les ouvriers qui récoltent le café, le riz, le coton dans les pays du sud.

Jean-Marc Zeippen

"LA MAIN DANS LA MAIN" le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises,
de Ciney-Marche :
Fabien
de Namur :
Andrée, Cécile, Jean-Marc, les enfants de la BDR,
Luc, Philippe et l'équipe de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien
fixé à 14,85 Euros/an
Cpte : 001-1237833-92
Luttes-Solidarités-Travail
64, rue Pépin
5000 NAMUR
Tous dons de plus de 30,00 Euros sont
déductibles des impôts via
le compte suivant pour les deux projets :

Cpte : 250-0083038-91
Veuillez alors les adresser à:
CARITAS SECOURS francophone
délégation de NAMUR -LUXEMBOURG
Pour **NAMUR** :
mention : projet n° 05/65 (LST)
Pour **ANDENNE** :
mention : projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne :
L.S.T. Andenne asbl
Luttes-Solidarités-Travail Andenne
Rue d'Horseilles, 26 - 5300 ANDENNE
Tél. : 085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :
L.S.T. Ciney-Marche asbl
Rue de Monin, 96 - 5362 ACHET
Tél. : 083/61.10.85
ciney-marche@mouvement-LST.org

A Namur :
L.S.T. asbl
Luttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 64 - 5000 NAMUR
Tél. : 081/22.15.12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize :
Claire et Jean-François Funck
Rue du Centre, 19 - 1460 Virginal
Tél. : 067/64.89.65
tubize@mouvement-LST.org

Adresse du site LST
www.mouvement-lst.org

Chers lecteurs
N'hésitez pas à nous contacter...
Nous attendons vos articles,
vos remarques,
un petit coup de fil...

Traitement des photos et impression :
IMPRIBEAU Ste-Ode • 061/68.88.35

Avec le soutien
de la Communauté Française (Ministère de
la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région Wallonne (direction générale
de l'économie et de l'emploi).

Bonne lecture !